



# Bulletin Municipal

N°  
47



*Le Violon juste avant la confluence avec la Sumène*

## Juillet 2020

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET.

Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

[mairie@vebret.fr](mailto:mairie@vebret.fr) - <http://www.vebret.fr>



## Le mot du Maire

Depuis la parution du précédent bulletin, beaucoup de choses ont changé dans notre commune. Les élections municipales ont eu lieu le 18 mars, nous avons traversé le premier confinement de notre histoire et affronté une pandémie sans précédent. Malgré cela, la vie communale continue.

Le 18 mars 2020, un nouveau conseil municipal a été élu. 7 anciens et 8 nouveaux conseillers font équipe et travaillent dorénavant pour Vebret. Nous avons choisi de mettre en place des commissions qui nous permettront de mener de front encore plus de projets et de gérer encore mieux le quotidien.

Plus de projets pour Vebret et pour les habitants de notre commune ne veut pas dire dépenses inconsidérées. Au cours des six dernières années, nous avons toujours eu le souci de maîtriser le budget communal, et nous continuerons à le faire.

L'évènement le plus important de l'année écoulée a été la crise sanitaire que nous venons de traverser. Tout au long du confinement, nous sommes restés en contact avec les personnes isolées et à risque. Notre priorité pendant le confinement et après a été d'aider et de conserver ce lien social tellement indispensable.

Nous avons également pris toutes les mesures pour pouvoir réouvrir l'école dans des conditions optimales et rassurantes pour les enfants et leurs parents.

Le dimanche qui a précédé le déconfinement, les anciens et nouveaux conseillers ont distribué, en moins de trois heures, des masques pour toutes les personnes présentes sur la commune.

Malgré tout, la crise n'est pas terminée, nous devons rester vigilants. Le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires nous ont permis jusqu'à présent de ne pas être touchés par l'épidémie.

La vie communale reprend son cours avec quelques adaptations.

Les projets structurants comme la création du commerce de la place ou l'embellissement de Cheyssac n'ont jamais été arrêtés.

Les marchés d'été reprendront le 17 juillet, en respectant toutefois des conditions plus strictes.

La fête du village n'aura malheureusement pas lieu.

Notre priorité est et restera le lien social et le bien vivre à Vebret.

Ensemble, nous aurons à cœur de continuer à faire de Vebret une commune remarquable où il fait bon vivre.

Bien à vous  
Fabrice Meunier, maire

## Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9h à 13h** et de **14 h à 17h**.

Tél. : 04 71 40 20 86.

Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21
- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31
- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66
- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10
- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.
- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.
- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20
- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)
- Collecte des ordures ménagères : le mercredi matin
- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.
- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES  
- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE : Modification suite à la réglementation due à la Covid 19.

Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi 9h-12h et 14h-18h
--

Fermé le Jeudi
----------------

Ces jours et horaires sont susceptibles d'être modifiés dans les mois à venir

Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Sommaire					
2	Mot du Maire	12	Appels à photos et à contribution	28	Comité d'Animation et des Loisirs
3	Renseignements utiles	12	Commission Salle des fêtes-Associations	29	Club Les Bruyères
4	Les rhododendrons	13	Avant-projet Commerce	30	Ecole foot Sumène Artense
6	Elections du 15 mars 20	14	Budget 2020	31	Les diables Bleus
7	Les Commissions Municipales	16	Travaux salle polyvalente	31	Amicale Parents d'élèves
7	Mot de M. Delmoure	17	Autres travaux	32	Patrimoine : la mousse
8	Création épicerie-yourte	18	Marchés d'été & Appel photos	33	Patrimoine : naissances
8	Pass' Cantal	19	Soirées dédicaces	34	Courtilles & La Besseyre
9	Commission Voirie Bâtiments	20	Infos CCSA	35	Mémoire d'ancien M. Besson
9	Commission Loisirs Animations	20	Emploi service civique	37	Mots croisés
10	Commission Embellissement	21	Du côté de l'école	38	Sudoku
10	Comm. Action Sociale Solidarité	22	Démographie	39	Sentier des Affurailles
11	Commission Communication Information et Promotion	23 27	Les réunions des conseils municipaux	40	Boucle des Affurailles

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication, Information et Promotion, Mairie de Vebret et responsables des associations.

Mise en page : Denis Letemplier

Imprimé par nos soins.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

## Les rhododendrons

Le rhododendron appartient à la famille des Éricacées, qui regroupe les plantes de bruyère. Le genre « rhododendron » compte environ 1000 espèces et d'innombrables variétés et hybrides. Le mot signifie « arbre à roses », il évoque toute la magie de cet arbuste.

Le rhododendron est l'Emblème du Népal où il figure sur les armoiries du pays, comme une guirlande.

### Un peu d'histoire

À l'époque médiévale, on l'appelait « rosage », ce terme a été gardé jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Joseph Piton de Tournefort (botaniste, conseiller du Roi Louis XIV et professeur au collège royal) l'a introduit en 1702, à la suite d'un voyage en Asie Mineure, « le

rosage de la Mer Noire ». C'est au naturaliste Karl Von Linné (1707-1778) que l'on doit son nom de rhododendron ; rhodo : rose ; dendron : arbre



### Les différentes espèces

Le **rhododendron ferrugineux** : rhododendron nain (0,3m - 1,5 m) fleurs rouges ou roses adaptés à la culture en montagne.

Le **rhododendron « yakushimanum »** dit « rhodo YAK » est une espèce compacte, très résistante au froid. Il s'adapte très bien à notre climat, la floraison d'une abondance exceptionnelle de petites trompettes de 3 à 4 cm, se situe entre début mai et mi-juin. Cette plante de l'île japonaise de « Yakushima », (île luxuriante où il pleut tous les jours), est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1993, elle est également réserve de Biosphère depuis 1980.

**Rhododendron hirsutum** : espèce naine à floraison rose dont la culture en montagne est possible qui tolère le calcaire

**Rhododendron ponticum** : rhododendron géant (1,5m -5m) à floraison mauve, utilisable en haie  
**Rhododendron fortunei** : l'un des rares à fleurs parfumées roses claires ou blanches jusqu'à 10 m de haut.

### L'exposition

Il aime une exposition assez lumineuse au printemps, ce qui va vous garantir l'épanouissement des fleurs ; apprécie l'ombre et peut être associé à d'autres plantes de terre de bruyère (azalée, fougères, bruyères, pieris) ou à des petits bulbes.

### L'époque de plantation

L'automne est la meilleure période pour un démarrage sans problème au printemps.

Ensuite, apportez un engrais pour plantes de bruyère en fin d'hiver.

### **Arrosage impératif en été**

Les sujets récemment plantés ou ceux cultivés sur le balcon ou la terrasse sont plus fragiles.

Il ne faut jamais laisser se dessécher un rhododendron en été, surtout lorsque les températures dépassent les 25°.

### La taille

Il ne faut pas tailler, car les boutons floraux se forment dans le courant de l'été, à l'extrémité des jeunes pousses. La moindre taille entraînerait la suppression de la floraison de l'année suivante.

Attention, les feuilles du rhododendron sont toxiques

### Ce qu'ils aiment :

Les ombrages en été, les terres humifères, l'humidité de l'air ; un paillage d'écorces de pin broyée, un mulch d'écorce.

On peut le doucher le soir tard, après une journée particulièrement chaude. Comptez environ 10l par plante.



### Ce qu'ils n'aiment pas :

Les sols calcaires, l'humidité stagnante au sol surtout l'hiver, le soleil et les fortes chaleurs.

La multiplication :

Elle se fait par bouturage en été, sur des tiges qui n'ont pas fleuri.



### Les maladies et parasites

La chlorose (feuilles vert pâle tirant sur le jaune, problème fréquent. Corrigez avec un traitement anti-chlorose. Il est également sensible aux champignons, surtout s'il est exposé à trop d'humidité. Attention aux araignées rouges, lorsque atmosphère est trop sèche, aux otiorhinqes et aux tigres du rhododendron.

### Où les voir ?

A l'Arboretum du château de Balaine à Villeneuve sur Allier, dans le département de L'Allier, vous verrez une collection d'azalées, de magnolias et de rhododendrons, plantée entre le 18ème et le 19ème siècle. Une fête des fleurs y est organisée tous les ans au printemps.

Au château de Trevarez, dans le Finistère, vous pouvez voir la collection nationale.

Au conservatoire du vallon du Bois d'Amour au château de Josselin, dans le Morbihan. Il a été inauguré en mai 2014 ; il y a plus de 600 espèces.



## Les élections municipales du 15 mars 2020 à Vebret

	Nbre	% Inscrits	% votants	Candidats	Voix	Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Inscrits	437			Mme Laurence DELMAS	273	62,47	90,09	Oui
Abstention	130	29,75		Mme Fanny ORSAL	271	62,01	89,43	Oui
Votants	307	70,25		M. Arnaud MOREAU	270	61,78	89,10	Oui
Blancs	2	0,46	0,65	M. Fabrice MEUNIER	264	60,41	87,12	Oui
Nuls	2	0,46	0,65	M. Philippe PAULIAC	264	60,41	87,12	Oui
Exprimés	303	69,34	98,70	Mme Blandine DEMAZOIN	260	59,49	85,80	Oui
Conseil municipal : 15 Sièges pourvus au 1 <sup>er</sup> tour.				Mme Annie JOUVE	260	59,49	85,80	Oui
				M. René GERVAIS	254	58,12	83,82	Oui
				Mme Lucie SALESSE	254	58,12	83,82	Oui
				M. Michel ESCUDIER	250	57,20	82,50	Oui
				Mme Huguette TOURAILLE	247	56,52	81,51	Oui
				M. Roger VILLIEN	245	56,06	80,85	Oui
				Mme Bernadette SEINCE	245	56,06	80,85	Oui
				M. Philippe DAUPHIN	224	51,25	73,92	Oui
				M. Dominique CHAVINIER	205	46,91	67,65	Oui
				M. Jean-René DELMOURE	67	15,33	22,11	Non

## L'équipe municipale au 25 mai 2020

Maire : MEUNIER Fabrice

1er adjoint : DAUPHIN Philippe *Urbanisme / Finances / Affaires agricoles / Personnel technique et scolaire / Gestion de la bascule*

2ème adjointe : TOURAILLE Huguette *Affaires sociales / Logements / État Civil*

3ème adjointe : DEMAZOIN Blandine *Affaires scolaires / Jeunesse / Culture / Personnel scolaire*

<u>Conseillers :</u>	Dominique Chavinier	Laurence Delmas	Michel Escudier
René Gervais	Annie Jouve	Arnaud Moreau	Fanny Orsal
Philippe Pauliac	Lucie Salesse	Bernadette Seince	Roger Villien



Philippe DAUPHIN – Philippe PAULIAC – Annie JOUVE – Lucie SALESSE – Dominique CHAVINIER – Roger VILLIEN – Arnaud MOREAU – Bernadette SEINCE  
Michel ESCUDIER – Huguette TOURAILLE – Fanny ORSAL – Fabrice MEUNIER – Blandine DEMAZOIN – Laurence DELMAS – René GERVAIS

## Conseil municipal 2020

<b>Commissions</b>	
Voirie, Bâtiments	<b>Arnaud MOREAU</b> , Dominique CHAVINIER, Philippe DAUPHIN, Roger VILLIEN, Philippe PAULIAC
Action sociale, solidarité	<b>Huguette TOURAILLE</b> , Annie JOUVE, Lucie SALESSE, Bernadette SEINCE
Embellissement, Environnement, Développement durable, Patrimoine	<b>Lucie SALESSE</b> , Dominique CHAVINIER, Blandine DEMAZOIN, Michel ESCUDIER, Annie JOUVE, Fanny Orsal, Bernadette SEINCE, Huguette TOURAILLE, Roger VILLIEN
Communication, Information, Promotion	<b>Laurence DELMAS</b> , Blandine DEMAZOIN, Michel ESCUDIER, Roger VILLIEN
Loisirs, Animation	<b>Philippe PAULIAC</b> , Dominique CHAVINIER, Philippe DAUPHIN, Arnaud MOREAU, Roger VILLIEN
Salle des fêtes, Associations	<b>Dominique CHAVINIER</b>
<b>Délégations:</b>	
Conseil d'école	Fabrice MEUNIER, Blandine DEMAZOIN
Commission d'appel d'offre et des travaux	Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN, Dominique CHAVINIER, Arnaud MOREAU, Roger VILLIEN, Philippe PAULIAC, Michel ESCUDIER
Commission Communale d'Action Sociale	Fabrice MEUNIER, Huguette TOURAILLE, Annie JOUVE, Bernadette SEINCE, Lucie SALESSE
<b>Élection des délégués dans les organismes extérieurs :</b>	
Communauté de Communes Sumène Artense	Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN
Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles	Fabrice MEUNIER, René GERVAIS
Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou	Fabrice MEUNIER, René GERVAIS
RBA	Roger VILLIEN, Philippe PAULIAC, Dominique CHAVINIER
Syndicat Départemental d'Energie du Cantal	Fabrice MEUNIER, Philippe PAULIAC, Philippe DAUPHIN, Arnaud MOREAU
AGEDI	Laurence DELMAS
ONF / CRPF Auvergne Rhône Alpes	Fabrice MEUNIER, René GERVAIS, Bernadette SEINCE

### **Nos concitoyens ont la parole :**

Tout d'abord, merci à notre maire qui m'offre l'opportunité de m'exprimer dans ce bulletin ;  
 Juste un petit mot pour dire ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont donné leur suffrage et pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé au cours de ma campagne.  
 Même si cela n'a pas suffi, j'ai été très agréablement surpris par mon résultat et ne regrette absolument pas cette expérience.  
 Un grand merci à tous.

Jean-René Delmoure

## Prochaine création d'une épicerie –yourte

C'est avec un réel enthousiasme que je vous annonce la prochaine naissance d'une petite « innovante » sur la commune de Vebret.

Par ce beau mois de Juillet, au pied du bourg, naîtra une épicerie locale.

Afin de démarquer le concept à venir, je serai ravie de vous accueillir dans une yourte.

Nos habitudes de consommations tendent à être modifiées, alors pourquoi pas les jumeler par la proximité et la convivialité !



Par sa légèreté et sa conception, cette structure favorise l'attention et la communication, c'est donc naturellement que le thé (ou le café !) vous sera offert spontanément à chacune de vos visites.

Dans le respect des valeurs, l'authentique et les douceurs seront au premier rang par la vente des « Gourmandises d'Antan » (Stéphane, boulanger de France – St Thomas)

Je sublimerai au fil de notre saison estivale des étalages des meilleurs produits locaux. Chacun pourra profiter de cette nouvelle adéquation !

Dans sa mitoyenneté, une restauration rapide de qualité accompagnera prochainement cette joyeuse « Yourterie »

Je vous laisse la surprise d'apprécier cette nouvelle vague de dynamisme !..

*Julie*

## Infos municipales

### Pass'Cantal 2020-2021

La commune prend toujours en charge les 8 €. Merci de fournir la fiche et les pièces justificatives en mairie.

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://www.cantal.fr/wp-content/uploads/2020/05/BON-DE-COMMANDE-PASS-CANTAL\\_2020\\_VF-4.pdf](http://www.cantal.fr/wp-content/uploads/2020/05/BON-DE-COMMANDE-PASS-CANTAL_2020_VF-4.pdf)

DU NOUVEAU POUR TOUS  
LE pass CANTAL 3-17 ANS  
LE CHEQUIER ACTIVITES NOUVELLE GENERATION  
DES REDUC qui font la Diff!  
8€ = 100€  
SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE  
VACANCES | CINEMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...  
CHÉQUIER UTILISABLE DU :  
15/06/2020  
AU  
14/06/2021

**Commandez et payez  
votre chéquier en ligne  
cantal.fr 2020|2021**

### ou alors

Merci de compléter le bon de commande ci-dessous à partir du 18 Mai 2020 et de le **renvoyer par courrier** ou de le **déposer** à l'adresse suivante :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL  
Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département - 28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex  
Tél. : 04.71.46.21.03

### CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- De 8 € sous forme de chèque (libellé à l'ordre du **Régisseur du PASSCANTAL**) ou en espèces (directement au Conseil départemental).
- D'un **justificatif d'âge de l'enfant** : (carte d'identité, livret de famille ou passeport), s'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> demande.
- D'un **justificatif de résidence sur le département** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> demande ou en cas de déménagement.

**Sous 15 jours**, vous recevrez le **chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2021**, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.

**POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1<sup>er</sup> Janvier 2003 & le 31 Décembre 2017**



## Commission Voirie Bâtiments

C'est avec une grande fierté que j'ai accepté la proposition de Monsieur le maire de me confier la supervision de la Commission "voirie et bâtiments". Celle-ci est composée des 5 membres suivants: (de gauche à droite) Mr Moreau Arnaud, Mr Dauphin Philippe, Mr Chavinier Dominique, Mr Pauliac Philippe, Mr Villien Roger.



Bien qu'ayant débuté dans un contexte particulier, nous sommes déjà engagés dans la gestion de sujets comme le projet de l'enfouissement des réseaux à Cheyssac et le problème de l'assainissement. Quant au projet du bar restaurant sur la place du bourg, il se poursuit avec la validation de l'architecte et la proposition d'un plan de réalisation qui reste à discuter.

Pour le reste, il s'agit de l'administration courante de la commune dont la validation de la pose de volets roulants sur les fenêtres de toit du logement situé à l'école de Cheyssac.

Nous avons également fait une demande de proposition technique chiffrée à l'Entreprise Alfa Menuiserie de Saignes, pour la fourniture et la pose d'un store sur le vitrage du pignon Ouest de la salle polyvalente.

En conclusion, je suis sûr que les compétences et le dévouement de chacun des membres permettront de réussir cette mission pour et dans l'intérêt de chacun des habitants de la commune.

*Bien à vous, Mr Moreau Arnaud*

---

## Commission Loisirs Animations

La commission loisirs animations (CLA) est placée sous la responsabilité du conseiller Philippe Pauliac.

Elle est composée des membres qui suivent :

Le 1er adjoint Philippe Dauphin ainsi que les conseillers Roger Villien, Dominique Chavignier et Arnaud Moreau. Elle se veut être essentiellement le lien étroit entre notre édile et les nombreuses associations existantes sur le ressort de la commune.

La CLA a vocation à se trouver facilitatrice d'une dynamique festive; c'est ainsi qu'elle apportera tout son soutien aux structures associatives tant financièrement par le biais des subventions que matériellement et humainement sur le terrain. L'innovation et la créativité ne manqueront pas de nous animer dans la mesure du possible et du raisonnable.

Comme le disait le philosophe : " une vie sans fête est une longue route sans hôtellerie ".

## Commission Embellissement :

La commission embellissement ; développement durable ; patrimoine et environnement (EEDPE) couvre de vastes domaines.

Nous avons dû faire des choix afin de rendre nos projets réalisables:

- \* la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine bâti et naturel (y compris les chemins de randonnées)
- \* l'embellissement de nos villages, avec pour objectif de concourir au label villages fleuris
- \* la création de points-rencontre conviviaux dans les villages



Bref, c'est un travail passionnant à partager!!

C'est pourquoi nous aurions besoin de bénévoles : si vous êtes intéressés pour vous lancer dans l'aventure avec nous, vous pouvez vous inscrire à la mairie.

Merci pour vos futures contributions!

---

## Commission Action Sociale Solidarité

La Commission Action Sociale Solidarité s'occupe essentiellement du C.C.A.S Centre Communal d'Action Social. Sur ses moyens d'actions, ce dernier reste tributaire des décisions prises lors du vote du budget primitif et il peut être aussi alimenté par des dons et autres Son rôle est:

- d'apporter son soutien aux personnes pouvant vivre un moment difficile.
- de créer un lien avec les personnes âgées de la commune pour rompre un peu de leur solitude en leur apportant à certains moments de l'année un peu de convivialité.

Le C.C.A.S est présidé par le Maire Fabrice Meunier et le bureau est composé de membres élus et de membres nommés.

Membres élus : Mesdames Huguette Touraille, Annie Jouve, Lucie Salesse, Bernadette Seince.

Membres nommés : Mesdames Christiane Albentosa, Simone Juillard, Nicole Van Dick et Martine Guérif. subventions.



## Commission Communication, Information et Promotion

La commission Communication, Information et Promotion (C.I.P) reprend le projet du Bulletin Municipal avec deux éditions par an (juillet et janvier) en lien avec les personnes qui ont œuvré pour les précédentes éditions, et nous tenons tous à les remercier vivement.



L'activité du site internet de la Mairie sera reprise à compter de ce mois de juillet avec Denis Letemplier qui assure depuis toujours des mises à jour régulières.

Les projets à venir sont :

- La création de panneaux d'informations sur la piste verte (section commune de Vebret), afin d'indiquer les villages, sites et sentiers divers à visiter et à découvrir depuis cet axe.
- La réalisation de panneaux d'information nommés Kakémono, accrochés aux piliers des lampadaires à l'entrée du bourg.
- La création de panneaux aux Points Rencontre créés dans les villages de la commune par la commission E.E.DD.P.
- Création d'un jeu pour découvrir le bourg.
- Ouverture d'un compte Facebook et/ou Instagram.
- Exposition Photos en 2021 Thème "La vie dans votre village"

Notre commune mérite d'être connue et visitée!

*Les membres de la commission Communication, Information et Promotion (C.I.P)*

## APPEL à PHOTOS!

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret.

Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à :  
[vebret.communication@orange.fr](mailto:vebret.communication@orange.fr)

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).



## APPEL à VOS CONTRIBUTIONS!

La nouvelle équipe Communication a besoin de vos talents de narrateur pour soutenir et étoffer notre bulletin municipal.

Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire, merci de nous les signaler.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [vebret.communication@orange.fr](mailto:vebret.communication@orange.fr)

Ou par l'intermédiaire de la mairie.

Merci d'avance pour vos aides diverses.

### Commission Salle des fêtes – Associations

Je suis en charge de l'accueil lors de la location de la salle des fêtes, des gîtes d'étape, de la cuisine (état des lieux : entrée-sortie) avec remise des clefs et des chapiteaux.

Rappel des tarifs des locations au 01/01/2020 :

*Une attestation d'assurance responsabilité civile est demandée pour toute location.*

Les évènements actuels font que nous suivons au jour le jour les décisions de l'état, et pour vos réservations futures n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie : Renseignements en page 2 de ce bulletin.

Location **Salle Polyvalente** aux habitants de Vebret : 180 €

Location grande salle aux personnes extérieures : 250 €

La caution grande salle : 250 €

Location **Salle des Associations** aux habitants de Vebret : 70 €

Location salle des associations personnes extérieures : 100 €

La caution petite salle : 250 €

Location gîte d'étape **Tarifs au 01/01/2020** par nuit :

Chambre n°1 de 3 lits : 40.00 €

Chambre n°2 de 5 lits : 60.00 €

Chambre n°3 de 5 lits : 60.00 €

+ Taxe de séjour : 0.44 € / personne.

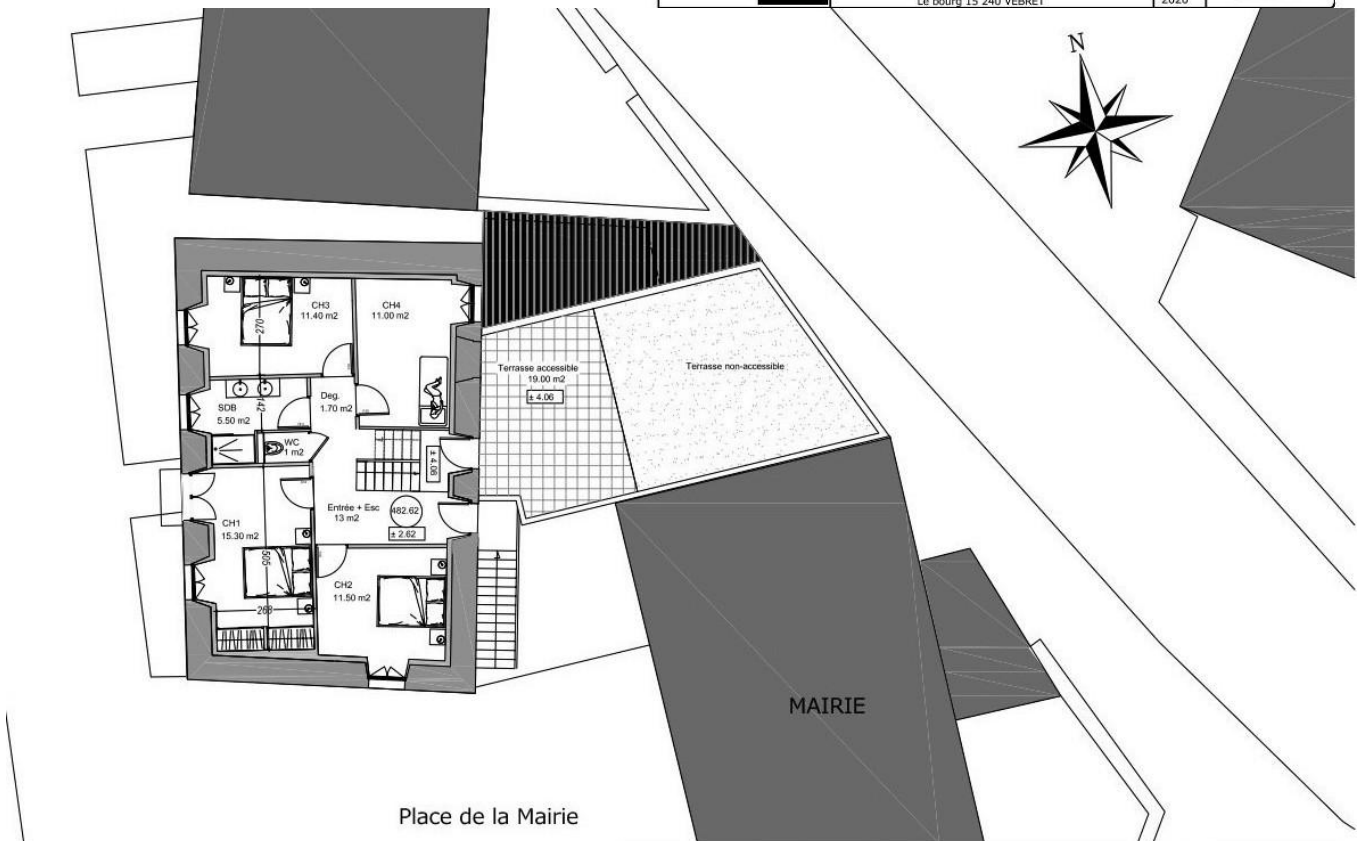
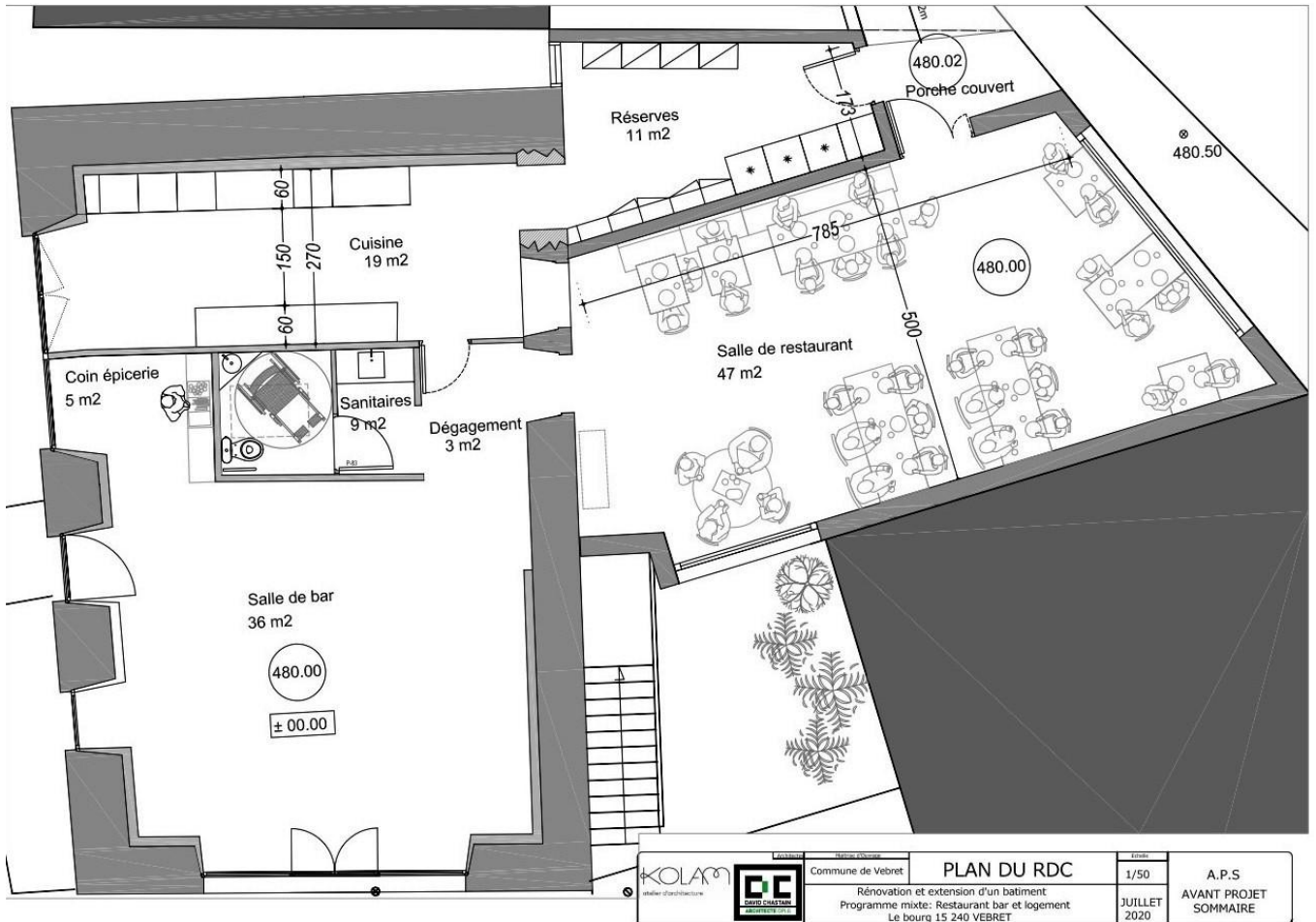
Location de la cuisine : 80.00 € avec une caution de 500 €

Location de chapiteaux aux habitants de Vebret : l'unité 50.00 € et aux personnes extérieures 75.00 €.

Je suis en lien avec les associations de la commune.

Dominique Chavinier

**Quelques plans de l'Avant Projet Sommaire** qui a été présenté par Caroline Girard en première partie du Conseil Municipal du 19 juin 2020, concernant la création d'une salle de restaurant et la rénovation du bar et du logement, afin que les habitants de la commune soient informés de l'avancement du projet. Des modifications ont été demandées lors de cette rencontre.



# Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2020

## Commune de VEBRET

### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2020 a été voté le 19 juin 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures du bureau.

### II. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 534 784 euros.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 319 505 euros.

Les salaires représentent 45 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

Les impôts locaux 179 628 € pour 2019, prévision 2020 : 184 495 € + le reversement de la fiscalité de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Les dotations versées par l'Etat : 122 686 €

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

- En 2018 : 35 203 €
- En 2019 : 35 638 €
- En 2020 : 33 050 € prévus

#### b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	104 920 €	Excédent brut reporté	673 021 €
Dépenses de personnel	145 450 €	Recettes des services	33 050 €
Autres dépenses de gestion courante	58 500 €	Impôts et taxes	307 765 €
Dépenses financières	1 800 €	Dotations et participations	164 469 €
Dépenses exceptionnelles	800 €	Autres recettes de gestion courante	28 500 €
Autres dépenses	10 635 €	Recettes exceptionnelles	2 200 €
Dépenses imprévues	5 000 €	Recettes financières	
Total dépenses réelles	327 105 €	Autres recettes	1 000 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	7 360 €	Total recettes réelles	1 210 005 €
Virement à la section d'investissement	875 540 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0 €
Total général	1 210 005 €	Total général	1 210 005 €

#### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020:

Concernant les ménages

- . Taxe d'habitation 17.31 %
- . Taxe foncière sur le bâti 12.47 %
- . Taxe foncière sur le non bâti 99.08 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 184 495 €.

#### d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 87 072 € soit une baisse de 802 € par rapport à l'an passé.

### III. La section d'investissement

#### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule.

#### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	24 840€	Virement de la section de fonctionnement	875 540 €
Remboursement d'emprunts	12 500 €	FCTVA	35 000 €
Travaux de bâtiments	337 110 €	Mise en réserves	144 595 €
Travaux de voirie	150 000 €	Subventions années antérieures	58 427 €
Autres travaux	21 500 €	Opérations patrimoniales	0 €
Autres dépenses	5 000 €	Subventions	88 736 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	0 €	Emprunt	0 €
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	7 360 €
Total général	550 950 €	Total général	1 151 231 €

#### c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Eco quartier	10 000 €	- Mobilier/Matériel	6 000 €
- Adressage	2 000 €	- Salle polyvalente	150 000 €
- Bâtiments communaux	16 000 €	- Cheyssac	214 110 €
- Cimetière	15 500 €	- Commerce	45 250 €
- Acquisition terrain	29 000 €	- Appartement	20 750 €

#### d) Les subventions d'investissements prévues :

- autres : 64 725 €

### IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

#### a) Recettes et dépenses d'investissement :

Recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit :

- dépenses :

Solde investissement :	24 840 €
crédits reportés 2019 :	142 766 €
nouveaux crédits :	383 344 €
TOTAL :	550 950 €

- Recettes : crédits reportés 2019 :

nouveaux crédits :	24 011 €
virement fonctionnement	179 595 €
TOTAL :	875 540 €
	1 079 146 €

#### b) Principaux ratios (les chiffres sont exprimés en euros par habitant)

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant :	635 € / h
Recettes réelles de fonctionnement par habitant :	1 043 € / h
Produits des impôts directes :	358 € / h
Investissement	997 € / h
Subventions	286 € / h
Remb. dette	24 € / h

#### c) Etat de la dette

Au 01/01/2020 le capital restant à rembourser était de 64 060 € soit 124 €/h et il sera de 52 732 € au 31/12/2020.

Fait à Vebret, le 25 juin 2020

Le Maire,

Fabrice MELINIER



## Salle Polyvalente

Travaux effectués d'octobre 2019 à janvier 2020 avec l'architecte David Chastain par les Entreprises TAZE, PELISSIER, GRANDJEAN, Christophe MOULIER, Pascal JUILLARD.



L'équipement de la cuisine et du bar a été fait par l'entreprise SASU BESSON Richard pour les meubles, et le matériel a été installé par l'entreprise EQUIPEFROID d'Aurillac.



La totalité  
du plafond  
sera réalisée  
en novembre  
2020.



## Salle des Conseils Municipaux et des Mariages

Travaux réalisés en régie par 2 agents communaux en CCD (Bernard Orsal et Vincent DELFAU) en septembre 2019. Didier Cassard a réalisé bénévolement tous les travaux de peinture



## Travaux de voiries

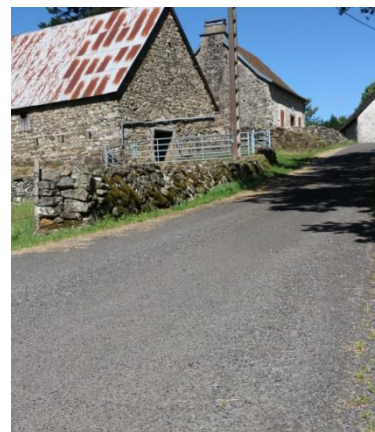
Après Sumenat,



Route de Verchalles



Vers Rochemont



à Rochemont



à Verchalles



à Serres

**Isolation des combles à 1€** pour un montant réel de 5800€ a été réalisée à l'ancienne école de Couchal, à l'école de Vebret et à la Mairie. Eco valoris à Ussel (19) en mars 2019

---

## Installation des panneaux des villages

A Cheyssac, Les Essards, Rochemont et La Barrerie.

Réalisation par l'Entreprise Mic Signaloc à Cournon d'Auvergne



---

## Marchés d'été

Les marchés d'été des vendredis soirs auront lieu les 17, 24 et 31 juillet, et, les 7, 14 et 21 Août .Toutes les mesures de sécurités seront appliquées pour le bien-être de tous.

La route devant l'école sera fermée pour permettre un espacement suffisant des tables. Comme l'an passé, la buvette sera tenue par les associations de la Commune. Toute la recette de la soirée leur sera destinée.

---

## APPEL à PHOTOS DU PATRIMOINE !

Vous êtes en possession de vieilles photos du four communal de Champassis, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à la mairie de Vebret à l'attention de Michel Escudier (tous les originaux seront rendus) ou par e-mail à [vebret.patrimoine@orange.fr](mailto:vebret.patrimoine@orange.fr)

Cet été, des auteurs partent à votre rencontre dans une "tournee des auteurs" aux quatre coins du Cantal !  
N'hésitez pas à venir les rencontrer et découvrir leurs univers.



AMIS DES LIVRES, NOUS VOUS  
INVITONS À DES RENCONTRES  
CONVIVIALES AVEC LES AUTEURS CANTALIENS

communicationchataigneraie@gmail.com



*Juillet 2020*

*La tribu  
Châtaigneraie  
en tournée dédicace  
tout l'été dans le  
Cantal*

*Août  
2020*



**31 / 07**

**Marché nocturne de Vebret**

**18 h - 21 h**

Présence de l'auteur Laurent TELLIER le 31 juillet.

**21 / 08**

**Marché nocturne de Vebret**

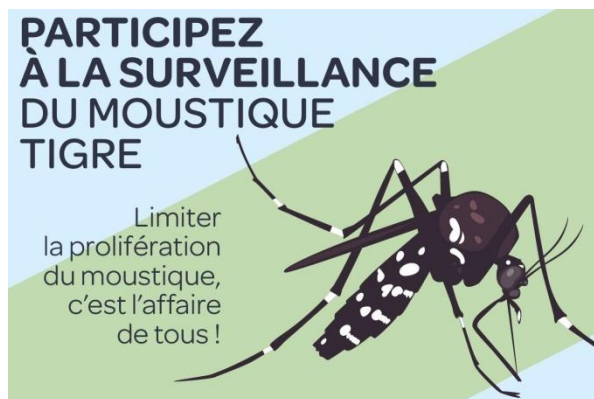
**18 h - 21 h**

Présence des auteurs Céline BOURBON et Rémi ROS le 21 août.

*Les autres dédicaces dans le Cantal*

<b>02 / 08</b>	<b>Fête du livre de Champs-sur-Tarentaine</b>	9 h - 18 h	<b>02 / 08</b>	<b>Fête du livre de Champs-sur-Tarentaine</b>	9 h - 18 h
<b>04 / 08</b>	<b>Salon du livre de Murat</b>	13 h 30 - 20 h	<b>04 / 08</b>	<b>Salon du livre de Murat</b>	13 h 30 - 20 h
<b>07 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Saint-Cernin</b>	16 h 30 / 21 h	<b>07 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Saint-Cernin</b>	16 h 30 / 21 h
<b>09 / 08</b>	<b>Rencontres littéraires de Salers</b>	Journée	<b>09 / 08</b>	<b>Rencontres littéraires de Salers</b>	Journée
<b>11 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Menet</b>	18 h - 21 h	<b>11 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Menet</b>	18 h - 21 h
<b>14 / 08</b>	<b>Marché nocturne de St-Cernin</b>	16 h 30 / 21 h	<b>14 / 08</b>	<b>Marché nocturne de St-Cernin</b>	16 h 30 / 21 h
<b>15 / 08</b>	<b>Camping le Moulin du Teinturier à St-Martin-Valmeroux</b>	À partir de 10 h	<b>15 / 08</b>	<b>Camping le Moulin du Teinturier à St-Martin-Valmeroux</b>	À partir de 10 h
<b>21 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Vebret</b>	18 h - 21 h	<b>21 / 08</b>	<b>Marché nocturne de Vebret</b>	18 h - 21 h

## Infos provenant du site de la Communauté de Communes Sumène-Artense



Il est très petit : 5 mm  
Il est rayé noir et blanc  
Il pique dans la journée  
Sa piqure est douloureuse.

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs même dans de petites quantités d'eau : Supprimez les eaux stagnantes (coupelles de pots de fleurs, pneus usagés, pied de parasol encombrants, jeux d'enfants....)

**VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE SIGNALEZ SA PRESENCE SUR : [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)**

### Opération Amélioration de l'Habitat :

La Communauté de Communes de « Sumène-Artense », maître d'ouvrage de l'opération, l'État et l'Anah, ont décidé d'associer leurs moyens et leurs efforts pour réaliser une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale : OPAH-RR « Sumène-Artense ».

Le projet de convention peut être consulté au siège de la Communauté de communes 23 bis place de l'église 15270 Champs sur Tarentaine ou aux services techniques de la Communauté de communes 21 rue du Calalet 15240 Saignes

### Si vous avez besoin de renseignements concernant :

- Gestion des déchets
- Assainissement
- Services à la personne
- Services à l'enfance & jeunesse : Relais Petite Enfance, Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Projet Educatif de Territoire (PEDT) ; Temps d'Activités Périscolaires, Animations Ados,.....
- Animations & Fêtes
- Actions culturelles
- Activités et équipement touristiques : Sentiers de randonnée, Aménagement de sites remarquables, La piste verte, Base nautique de Lastioules , Site de Val ,Office de Tourisme, .....

Pensez à <https://www.sumene-artense.com>

---

### Service civique : offre d'emploi à l'école de Vebret

L'école publique de Vebret recherche une personne souhaitant exercer un service civique sur l'année scolaire 2020/2021.

La mission proposée au sein de l'école consistera essentiellement à assister les enseignants pendant les temps de classe, à préparer le matériel nécessaire aux activités, à accompagner l'activité d'un petit groupe, à aider un écolier dans une activité...

Toutes les personnes intéressées doivent contacter l'école par mail ([elem15.vebret@ac-clermont.fr](mailto:elem15.vebret@ac-clermont.fr)).

Plus d'infos sur le service civique sur <https://www.service-civique.gouv.fr>



## Du côté de l'école...

### **Côté confinement :**

La continuité pédagogique a été assurée pour les élèves. Des classes virtuelles ont été créées et les enseignants sont restés en contact réguliers avec leurs élèves confinés.

Les enfants des personnels prioritaires ont pu être accueillis tout au long de cette période.

### **Côté déconfinement :**

L'école a pu ré-ouvrir ses portes à partir du 11 mai pour accueillir les élèves volontaires.

En collaboration avec l'équipe enseignante, il a été décidé de créer 3 zones d'accueil. Les élèves des différentes classes ne seraient, ainsi, pas mélangés, suite aux préconisations de l'Education Nationale.

Chaque groupe-classe s'est donc vu attribuer une entrée et une sortie, un espace d'accueil et de récréation, un espace restauration.



Pour pouvoir réaliser ces accueils, la mairie a embauché quatre jeunes (qui ont travaillé par binôme durant un mois). Ils ont assuré avec brio l'accueil des enfants avec prise de température à l'arrivée et lavage des mains ; les temps de cantine et de surveillance qui le suit ; la garderie du soir et tout le ménage qui s'imposait durant cette période.

Evelyne et Catherine ont également assuré les temps d'accueil et de ménage pendant cette phase de déconfinement.

Les enseignants ont continué à proposer un suivi à distance pour les élèves qui ne revenaient pas à l'école.

A partir du 22 juin, l'école redevient obligatoire pour tous. La salle de cantine va donc servir pour assurer les services des deux groupes de grands. Les maternelles vont continuer à déjeuner dans leur classe. Le reste du dispositif ne change pas, les élèves ne devant pas être brassés. Les zones d'accueil des classes restent, ainsi que les différentes entrées et sorties.

Afin de limiter les contacts entre élèves, il a été décidé de réduire la pause méridienne. Pour compenser la demi-heure de travail quotidienne ajoutée, l'école est fermée le mercredi matin.

**Côté cuisine :**

Annick s'est cassé la jambe et n'a pas pu reprendre lors de la reprise. Christiane est venue la remplacer. Nous la remercions vivement.

**Côté effectifs :**

8 élèves de CM2 vont partir au collège en septembre prochain.  
7 nouveaux élèves devraient les remplacer dans les différents niveaux.

**Côté récréation :**

La cour des maternelles étant baignée de soleil, une grande tente a été installée afin de permettre aux élèves de jouer à l'ombre. Elle restera installée jusqu'à l'été.

*Blandine Demazoin*

---

## **DÉMOGRAPHIE**

**Mariages :**

- Christelle GRAVIERE et Damien LAREZE domiciliés à 7 Les Champagnadoux, le 24/08/2019
- Candice CHABRIER et Thomas LANDES domiciliés à 9 Courtilles, le 20/06/2020

**Décès :**

- M. Philippe BRETON à Couchal, le 23/08/2019
- Mme Jeannine GAUTHERIE épouse VITTORI au bourg, le 03/09/2019,
- Mme Denise RONGIER veuve PONTY à Couchal, le 25/12/2019,
- M. François ORSAL à Les Lempradets le 09/01/2020,
- Mme Bernadette RISPAL veuve ORSAL à Les Lempradets, le 20/02/2020,
- M. Jean-Paul GROFFAL à Cheyssac, le 15/03/2020,
- M. Daniel VAN DIJK à Prunet Bas, le 22/03/2020,
- M. Guy ROUVIERE à Couchal, le 05/05/2020

**Naissances :**

- le 28/10/2019 Arthur de Florent POMARAT et Mélissa AUBERT à 2 Bis Lachamp
- le 13/12/2019 Mélino de Christophe MOULIER et Magali DESMURGET à 11 Prunet Bas
- le 08/04/2020 Alexis et Thomas de Jean-Marc DUPORT et Isabelle CONSTANTIN, 12 Route des Granges, à Cheyssac
- le 10/05/2020 Noé de Benoît VIDAL et Léa ANDRINO, 7 Route des Granges, à Cheyssac
- le 17/05/2020 Mila de Stéphane PRADEYROL et Caroline PERSIANI à 6 Champassis.
- le 18/06/2020, Lilou RIBE au foyer de Florian RIBE et Cécile FOUILLOUX, 1 Rue du Violon - Le Bourg

# Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

## CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 27 septembre 2019

- Service assainissement collectif au 1er janvier 2019 : part fixe d'abonnement de 25 €/an et part variable de 1.05 €/m3 consommé
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018 (rapport et délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr))
- Approbation du rapport annuel 2019 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).
- Motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural : annonce des fermetures des trésoreries, remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable, importance d'une collaboration de proximité pour les collectivités locales, maintien des trésoreries de proximité et les moyens pour exercer pleinement leurs compétences actuelles.
- Indemnité de 120,97 € au Père Michel MALVEZIN, Curé de la paroisse pour le gardiennage des églises communales 2019
- Protection sociale des agents - risque prévoyance participation employeur pour Agent à 35h : 7.50 €/mois, Agent à 30h : 6.40 €/mois et Agent à 17h29 : 3.75 €/mois.
- Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour des besoins occasionnels
- Décisions modificatives DM 2019-006 FONCTIONNEMENT, DM 2019-007 INVESTISSEMENT, DM 2019-001 Assainissement
- Travaux de toiture église : devis de 1 536.00 € HT, Entreprise SARL RITOU - COUVREUR.
- Pose d'une structure autoportante au-dessus des baies vitrées pour protéger l'école maternelle du soleil : devis de 2 600.00 € TTC de M. JUILLARD Pascal.
- acquisition par M. CHAVINIER d'un terrain parcelle ZK 130 d'une superficie de 924 m<sup>2</sup>, à Montpigot - prix de vente du mètre carré à UN EURO hors taxes, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.
- acquisition par M. JUILLARD Pascal d'un terrain parcelle A 411 d'environ 550m<sup>2</sup> à Rochemont - - prix de vente du mètre carré à UN EURO hors taxes, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.
- 10 chèq'Kdo Cantal 2019 : Un chèque de 50.00 € offert à chaque agent de la collectivité pour Noël.
- Procédure ramassage des encombrants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la reprise de la déchetterie du ruisseau perdu par Haute Corrèze Communauté. La Communauté de communes Sumène Artense n'assure plus gratuitement le ramassage des encombrants. Désormais, Haute Corrèze Communauté facture aux communes et à la Communauté de Commune Sumène Artense une redevance de 110 € par tonne de déchet.

Ce service pourra être assuré exceptionnellement par la Communauté de Communes Sumène Artense moyennant une redevance de 110 € par tonne que Hautes Corrèze Communauté facturera à la commune.

**Le dépôt d'encombrants effectué directement par les administrés à la déchetterie reste gratuit.**

Le ramassage peut être assuré sur simple demande à la mairie. La redevance émise par Haute Corrèze Communauté correspondant au montant du recyclage fera l'objet d'une refacturation au demandeur.

- Validation du choix des entreprises - Travaux salle polyvalente

Lot n°1 : Démolition Gros-œuvre - réalisé par les agents de la commune

Lot n°2 : Plâtrerie Peinture - Entreprise Pélissier à Saignes pour 18 385.04 € H.T.

Lot n°3 : Menuiseries Intérieures - Entreprise Pélissier à Saignes pour 7 659.20 € H.T.

Lot n°4 : Carrelage - Entreprise Grandjean à Vebret pour 8 404.20 € H.T.

Lot n°5 : Électricité - Entreprise Tazé à Bort-les-Orgues pour 16 973.48 € H.T.

Lot n° 6 Chauffage Ventilation Plomberie - Entreprise Champs Énergies à Champs/Tarentaine pour 18 033.19 €

Aménagement intérieur de la cuisine : Entreprise Equip'Froid à Aurillac pour 20 320.00 € H.T.

## CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 15 novembre 2019

- Décisions modificatives DM 2019-010 INVESTISSEMENT
- Consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un café restaurant et deux appartements
- Travaux supplémentaire Lot n°5 : Electricité - Création d'une cuisine dans salle d'animation - Avenant n°1 pour un montant de 2 471.48 € HT.

- Tarifs des salles - cuisine - gites - chapiteaux

- Location salle des associations aux habitants de Vebret :	70.00 €	
- Location salle des associations aux personnes extérieures :	100.00 €	Caution : 250.00 €
- <u>Location cuisine</u> :	80.00 €	Caution : 500.00 €
- Location grande salle aux habitants de Vebret :	180.00 €	
- Location grande salle aux personnes extérieures :	250.00 €	Caution : 250.00 €

### Location Gites :

- chambre n°1 de 3 personnes :	40.00 €
- chambre n°2 de 5 personnes :	60.00 €
- chambre n°3 de 5 personnes :	60.00 €

### Chapiteaux :

- Location un chapiteau aux habitants de Vebret :	50.00 €
- Location un chapiteau aux personnes extérieures :	75.00 €

- Admission en non valeur - Budget assainissement effacement de la dette de 124.95 € d'un redevable.
- Convention de mutualisation auprès de le CCSA du service informatique - Marché public pour l'entretien logistique du matériel informatique (dont les écoles) et du service des marchés publics.
- Décisions modificatives DM 2019-011 et DM 2019-012 FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT
- Décisions modificatives DM 2019-013 INVESTISSEMENT

## CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 10 janvier 2020

- Décision du recrutement d'un agent recenseur 2020
- Demande de subvention DETR 2020 pour les travaux de réfection de la voirie et d'aménagement des espaces communs du village de Cheyssac. Le montant estimatif des travaux s'élève à **123 628.75 € H.T.** réparti ainsi DETR 2020 sollicitée 49 451 .50 € soit 40 %, F.C.S. 2020 obtenue 20 000.00 € soit 16 % et Autofinancement 54 177.25 € soit 44 %.
- Salle des associations - Tarif pour des réunions privées : 20 €
- Reprise des concessions - devis SARL David FRAYSSE de 15 500.00 € TTC pour travaux de nettoyage.
- Autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements

Op : 16 - Salle polyvalente - article 2313	53 000.00 €
Op : 49 - Acquisition mobilier matériel - article 2188	4 000.00 €
Op : 53 - Bâtiments communaux - article 2313	4 000.00 €
<b>Total :</b>	<b>61 000.00 €</b>

- Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert "Agence de gestion et Développement Informatique" (A.G.E.D.I) passage de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et modification de l'objet du syndicat (article 3).
  - Centre de loisirs de Ydes et Centre de Loisirs de Champs/Saignes prise en charge des frais de participations des **enfants habitants la commune de Vebret** uniquement
  - Décisions modificatives DM 2019-014 INVESTISSEMENT
  - Délibération modificative - Modification des statuts du Syndicat départemental d'énergies du Cantal
- transformation du syndicat intercommunal en syndicat mixte fermé,



- adhésion éventuelle des EPCI à fiscalité propre comme nouveaux membres, pour ceux qui le souhaitent,
- modification des statuts : Vebret quitte le secteur intercommunal d'énergie CHAMPS-LANOBRE pour rejoindre le nouveau secteur dénommé "Secteur d'Énergie de SUMENE ARTENSE".

- Travaux supplémentaires - salle polyvalente

- SASU BESSON (pour le bar) 5 279.00 € H.T
- Christophe MOULIER (pour le bar) 1 215.00 € H.T
- Entreprise TAZE (partie 1) 5 691.00 € H.T
- Entreprise TAZE (partie 2) 4 266.00 € H.T.
- PELISSIER Sébastien (peintre) 29 226.84 € H.T
- Le Phonographe (pour le plafond) 1 280.00 € H.T.
- Contrat de fortag avec l'Entreprise PERSIANI pour les terrains communaux.

## CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 21 février 2020

### Vote du Compte Administratif 2019 – Commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	5 547.40			593 293.79	5 547.40	593 293.79
Opérations exercice	244 684.77	225 392.48	363 714.68	587 037.14	608 399.45	812 429.62
<b>Total</b>	<b>250 232.17</b>	<b>225 392.48</b>	<b>363 714.68</b>	<b>1 180 330.93</b>	<b>613 946.85</b>	<b>1 405 723.41</b>
Résultat de clôture	24 839.69			816 616.25		791 776.56
Restes à réaliser	142 766.33	24 010.80			142 766.33	24 010.80
<b>Total cumulé</b>	<b>167 606.02</b>	<b>24 010.80</b>		<b>816 616.25</b>	<b>142 766.33</b>	<b>815 787.36</b>
Résultat définitif	143 595.22			816 616.25		673 021.03

L'affectation du résultat de fonctionnement a été votée, **à l'unanimité**, pour un montant de **143 595.22 €**.  
Le compte de gestion a été voté **à l'unanimité**.

### Vote du Compte Administratif 2019 – Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 285.77		10 412.53		17 698.30
Opérations exercice	22 806.28	22 451.00	30 538.36	34 510.08	53 344.64	56 961.08
<b>Total</b>	<b>22 806.28</b>	<b>29 736.77</b>	<b>30 538.36</b>	<b>44 922.61</b>	<b>53 344.64</b>	<b>74 659.38</b>
Résultat de clôture		6 930.49		14 384.25		21 314.74
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>		<b>6 930.49</b>		<b>14 384.25</b>		<b>21 314.74</b>
Résultat définitif		6 930.49		14 384.25		21 314.74

Le compte de gestion a été voté **à l'unanimité**.

Le conseil municipal, décide, **à l'unanimité**, de ne pas accorder l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor, et l'indemnité de confection des documents budgétaires pour l'exercice 2019.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU lundi 25 mai 2020**

Election du Maire : Fabrice Meunier : 15 voix.  
3 postes d'adjoints au maire,  
1er adjoint Philippe DAUPHIN : 15 voix.  
2ème adjoint Huguette TOURAILLE : 15 voix.  
3ème adjoint Blandine DEMAZOIN : 14 voix.

Montant des indemnités de fonctions (% de l'indice 1027 du code général des collectivités territoriales)  
Maire : 40.3 %, 1er adjoint : 10.7 %, 2ème adjoint : 0 %, 3ème adjoint : 6 %

Conseillers municipaux délégués : Arnaud MOREAU : 3 %, Laurence DELMAS : 3 %, Philippe PAULIAC : 3 %, Lucie SALESSE : 3 %, Dominique CHAVINIER : 3 %.

Les délégations données au maire par le conseil municipal

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, Président, Dominique CHAVINIER, Philippe DAUPHIN, Michel ESCUDIER, Arnaud MOREAU, Philippe PAULIAC, Roger VILLIEN, membres.

Désignation des délégués locaux au CNAS

Élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, Maire, Sandrine LIADOUZE, Secrétaire de Mairie.

Désignation des délégués à Radio Bort Artense

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Roger VILLIEN, Philippe PAULIAC, délégués titulaires, Dominique CHAVINIER, délégué suppléant.

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, René GERVAIS, délégués titulaires.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de distribution rurale des eaux du Font Marilhou

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, René GERVAIS délégués titulaires.

Désignation des délégués au Conseil d'école

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, représentant titulaire, Blandine DEMAZOIN, représentant suppléant.

Désignation des délégués au Syndicat d'énergie du Cantal

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, Philippe PAULIAC, délégués titulaires, Philippe DAUPHIN, Arnaud MOREAU, délégués suppléants.

Désignation des délégués au CRPF / ONF

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, René GERVAIS, délégués titulaires, Bernadette SEINCE, déléguée suppléant.

Désignation des délégués à la Commission Communale d'Action Sociale

Par vote à bulletin secret, élus à l'unanimité, Fabrice MEUNIER, Président, Huguette TOURAILLE, Annie JOUVE, Lucie SALESSE, Bernadette SEINCE, membres.

Désignation des délégués à AGEDI

Élue à l'unanimité, Laurence DELMAS, déléguée titulaire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 19 juin 2020

- Présentation de l'avant-projet sommaire du futur bar restaurant et de l'appartement par Caroline GIRARD architecte : quelques points à retravailler avant une nouvelle présentation.
- Vote du budget primitif 2020 d'un montant de 1 760 954.72 € en dépenses et de 2 361 236.08 € en recettes.
- Budget Assainissement 2020 d'un montant de 96 953.97 € en dépenses et de 100 744.82 € en recettes.
- Maintien des taux de la fiscalité 2020

Taxe d'habitation 17.31 % Taxe foncière bâti 12.47 % Taxe foncière non bâti 99.08 %

- Vote des subventions aux associations 2020

Association de chasse de Vebret	200.00 €
Groupement vulgarisation agricole Saignes	50.00 €
Comité d'animations et de loisirs	3 000.00 €
Amicale des parents d'élèves	700.00 €
Association Sportive VEBRET- YDES	1 000.00 €
Association Nos Enfants envolés du Cantal	50.00 €
Association Donneurs de Sang Ydes	100.00 €

ADMR de Saignes	100.00 €
Comité FNACA Ydes	200.00 €
Club Les Bruyères	200.00 €
Amicale des Diables Bleus	200.00 €
Protection civile de Ydes	50.00 €
Touche pas à mon eau	50.00 €
École de Foot Sumène Artense	400.00 €
Oeuvres diverses	700.00 €

- Travaux volet roulant velux appartement Cheyssac devis de 2 481.60 € HT de l'Entreprise SARL CHAMPS ENERGIES 13 POUR, 2 ABSTENTIONS (Arnaud MOREAU, Philippe PAULIAC)
  - Consultation de trois entreprises pour l'étude diagnostique du système d'assainissement de Cheyssac Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques et Particulières) est préparé et autorisation de débiter l'ensemble des travaux.
  - Adhésion de la Communauté de communes au Syndicat départemental d'énergie du Cantal pour la maintenance et l'entretien de l'éclairage public concernant exclusivement les sites du domaine et des équipements communautaires.
  - Mission de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un bâtiment communal pour usage café-restaurant et logement par le groupement d'entreprises : CHASTAN David, KOLAM ARCHITECTURE, CPR INGENIERIE, LANGLAMET Eric, SIBEO INGENIERIE pour un montant de 33 840.00 € HT pour la partie Restaurant et 16 560.00 € HT pour la partie Logement.
  - Présentation des missions et des projets de chaque Commission par leur responsable.
  - liste des personnes membres du Centre d'Action Sociale et Communale: Mesdames Christiane ALBENTOZA, Martine GUERIF, Simone JUILLARD et Nicole VAN DIJK.
  - Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Champs sur Tarentaine. La commune prendra en charge uniquement les frais de participations des enfants habitants la commune de Vebret.
  - Refus de la proposition d'achat des pierres de taille à Couchal
- Vente du terrain SIPIAV d'environ 17 000m<sup>2</sup>: obligation de déposer le permis de construire avant le 31/12/20 et réception de travaux avant le 30/06/2022.

La commune de Vebret dispose d'un site Internet.

C'est simple pour y accéder : <https://www.vebret.fr/>

Pensez à aller le visiter :

des infos y sont régulièrement ajoutées !



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## COMITÉ D'ANIMATION ET DE LOISIRS DE VEBRET

Assemblée générale du 11 octobre 2019

Bilan financier : le solde du compte courant demeure excédentaire.

Bilan moral : excellent.

Bureau :

Mme Poigneau Annick Présidente  
M. Chabrier Nicolas Vice Président  
Mme Ginestière Sandrine Trésorière  
Mme Cout Mathilde Vice Trésorière  
M. Lemmet Benjamin Secrétaire

Membres Actifs:

M. Chabrier Stéphane, Mme Poigneau Mylène, M. Poigneau Patrick,  
M. Bounhoure Alban, Mme Poigneau Noémie, Hezard Murielle, Hezard Isabelle, Chavignier Fabienne, Hinderchied Victor



Le samedi 30 Novembre 2019 a eu lieu le concours de belote avec une trentaine d'équipes.

Le samedi 01 février 2020 a lieu le quine qui, a réuni une centaine de personnes.

Le samedi 25 janvier 2020 nous avons organisé un thé dansant qui a eu un énorme succès avec plus de 150 entrées, suivi d'une traditionnelle soupe au fromage, qui a réuni plus de 90 personnes.

Et malheureusement cette année, n'aura pas lieu notre traditionnelle fête de village pour cause de la Covid 19. Nous en sommes désolés.

*La Présidente Poigneau Annick*

## Club Les Bruyères de Vebret

Notre premier trimestre avait repris sur de belles conditions et de réussites puis il arriva cette épidémie qui stoppa net notre élan. Nos mardis rencontres et amitiés nous manquent beaucoup mais la raison et la prudence étant les plus fortes, il nous fallu aussi envisager d'annuler nos repas nos sorties, et à la demande de beaucoup de choisir le report de notre voyage prévu en mai 2020. Celui ci sera dans les mêmes conditions en juin 2021 sans augmentation de prix.

Pour la sortie du 12 septembre 2020 celle ci est aussi annulée ne pouvant garantir la sécurité de chacun.

Voici ci-dessous quelques photos de ce trimestre 2020 pour nous donner du baume au cœur et en se disant que ce n'est que partie remise



Et notre Président, Alain Serre

eu droit à la couronne.

## EFSA : école de football Sumène Artense



L'école de football Sumène Artense est issue de l'entente entre les clubs de football de ARTENSE, SAIGNES et YDES – VEBRET.

Celle-ci a été reprise par un bureau 100% féminin représentée par Sonia VALLET Présidente, Annie DA COSTA Trésorière et Sandrine AUBERT Secrétaire.

A ce jour 130 licenciés de U6 et U18 pratiquent leur sport favori sous le regard de douze éducateurs et une éducatrice Marine SIMON pour faire progresser tous ces jeunes footballeurs et footballeuses en herbe et surtout inculquer l'amour du ballon rond sous l'œil attentif d'Eric AUBERT coordinateur sportif.

Grâce aux parents et à tous ses bénévoles l'EFSA a programmé différentes manifestations durant cette saison footballistique.

-Le 26 octobre 2019 REPAS HALLOWEEN à la salle des fêtes à YDES.

-Le 14 décembre 2019 NOEL DES ENFANTS à la salle Henri Moins à CHAMPS S/ TARENTEINE.

-Le 8 février 2020 QUINE à la salle des fêtes à YDES.

-Le 7 mars 2020 MOULES FRITES à la salle Henri Moins à CHAMPS S/ TARENTEINE.

N'ayant pas pu reprendre la deuxième phase, la saison 2019 - 2020 s'est interrompue avec le COVID 19 ce qui nous a pénalisé la sortie au Stade de GEOFFROY GUICHARD prévue le 11 avril (match ST ETIENNE - RENNES), ainsi que tous les tournois et les matchs.

Le groupement de Sumène Artense tient aussi à remercier la municipalité de VEBRET pour la mise à disposition et l'entretien de tous les équipements publics que nous sommes amenés à utiliser et tout particulièrement le stade de football pour la catégorie U12-U13.



## **ASSOCIATION DES DIABLES BLEUS SUMENE-ARTENSE**

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Amicale du 19 janvier 2020 à l'Auberge d'Antignac

L'Assemblée générale s'est déroulée en présence de Bernard Aveze, Président régional et Maurice Lemmet, Président de l'Amicale.

Le Secrétaire de l'Amicale va rappeler les activités de l'Amicale en 2019. La présence de l'Amicale aux cérémonies de la Sidi Brahim des Amicales voisines et sur la journée de la Sidi Brahim de l'Amicale célébrée à Ydes avec solennité.

La baisse des effectifs est inévitable. Si la trésorerie reste positive c'est grâce aux subventions des communes. Un courrier sera adressé à chaque mairie pour leur présenter le but de l'Amicale.

Le remplacement du fanion est actuellement en cours. Actuellement, il ne porte pas la mention du territoire « Sumène Artense » alors que l'Amicale est ambassadrice de ce territoire. Le fanion était présent au centenaire de Verdum en février 2016, présent à l'Arc de Triomphe et sur la tombe de nos héros : Castelfranc, Lacalm, au Château de Versailles, etc... Le fanion sera remis à l'Amicale à la Sidi Brahim du 11 octobre 2020.

Les Cotisations des adhérents restant à 18 €.

Un nouveau bureau est élu :

Maurice Lemmet – Président, René Moins – Vice-Président, Henry Ginon – Secrétaire, Jean-Pierre BOUTAL, Trésorier,

La séance est levée et un repas chasseur a réuni les participants à l'Auberge d'Antignac

Le Président, Maurice Lemmet

---

## **Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret**

### **-Année scolaire 2019-2020:**

Cette année, l'APE s'est investie dans de nombreux projets scolaires:

- Le voyage scolaire en Corrèze que l'APE a financé à hauteur de plus de 3000 euros;
- Le Noël des enfants: 1400 euros ont été destinés à l'achat des cadeaux individuels et collectifs ainsi que le goûter;
- Les sorties culturelles (cinéma, JMF, spectacles de la Communauté de Communes) pour 425 euros.

Afin de financer ces projets, deux événements ont été organisés malgré un début d'année compliqué:

- Novembre 2019: un Karaoké à la Monsélie

-Le 1er Juillet 2020: un quine annuel sous un format un peu particulier, tirage informatique diffusé en direct sur Facebook à huit clos dans la cour de l'école.

Dès la rentrée, l'Assemblée générale se tiendra, tous les parents sont les bienvenus pour soutenir nos actions en faveur des élèves.

Nous remercions, chaleureusement "le Club des Bruyères" et son Président Alain Serre, pour avoir offert aux enfants le goûter du Carnaval.

Merci encore à tous les membres actifs de l'APE, (Joëlle, Caro, Vanessa, Amélie, Nelly, Julie, Nico), à l'équipe enseignante et aux parents toujours présents aux manifestations.

Marie Agostini, Présidente

Pauline Neyrat, Secrétaire

## Notre beau patrimoine naturel : la mousse dans nos sous-bois.

La mousse, qui est un végétal sans racine, se répand en milieu humide sur l'écorce des arbres et sur les pierres, les rochers. Dans les forêts de notre commune elle est particulièrement abondante.

Les mousses sont des végétaux pionniers : elles sont capables de pousser sur la roche, dans des endroits où il n'y a pas, ou presque pas de sol. Avec le temps, elles se développent, et forment un sol, où les autres plantes vont pouvoir pousser. On peut donc dire qu'elles préparent le terrain pour les végétaux qui viendront plus tard.



Les mousses retiennent l'eau et l'humidité, et constituent un environnement pour de nombreux êtres vivants. Elles jouent un rôle important dans de nombreux milieux : elles continuent de pousser dans des environnements trop rigoureux pour les autres plantes, où elles constituent, avec les lichens la végétation principale de plusieurs milieux.



De plus, la mousse contribue à donner à nos sous-bois un air à la fois primaire et mystérieux voire mystique. Son apport esthétique est indéniable. Au printemps, après une bonne pluie, bien gorgée d'eau, on dirait qu'elle illumine la forêt.

Ci-dessus, deux exemples dans le bois de Vebret. On peut y voir une mousse abondante sur la roche et sur des murs.

*Michel Escudier*



## Notre beau patrimoine animalier : les naissances.

Le printemps est un moment propice aux naissances. Dès le début de celui-ci, nos prairies sont égayées par une multitude de nouveaux venus : des veaux, des poulains, quelques agneaux ...



Nanou, que j'ai baptisée Bob Marley, est une ânesse du Poitou, appelée à tort « baudet du Poitou ». Elle tient ici compagnie à cette petite pouliche orpheline.



Deux jeunes poulains avec leur maman respective avec qui ils resteront jusqu'au sevrage. Les poulains sont réputés pour leur capacité à se dresser très vite sur leurs jambes après la naissance, et à pouvoir galoper dans les heures qui suivent.



L'Aubrac est appréciée notamment pour sa rusticité et ses qualités maternelles, qui lui permettent d'élever facilement ses veaux. Elle arbore une magnifique robe fauve et se distingue par une coquetterie caractéristique : elles ont les « yeux maquillés ».

*Michel Escudier*

## Notre beau patrimoine bâti : deux villages, Courtilles et La Besseyre.

Le village de Courtilles est bâti sur un petit plateau, en surplomb des plaines qui bordent la Sumène. Il a été de tout temps un lieu de passage important.



Courtilles est surtout connu pour avoir été le siège d'une Commanderie. Les Templiers puis les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem y ont séjourné.



La Besseyre est un joli village, bien entretenu, situé sur un plateau rocheux. En arrivant par la route de Cheyssac, on trouve une croix à l'entrée du village. Une seconde croix en bois est située au départ du chemin menant à Couzans.



*Michel Escudier*

## Mémoire d'ancien :

Il est en Afrique un dicton qui dit «un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle». Alors, tant qu'elle est encore vive, profitons de la mémoire de nos anciens. C'est pour cela que je vais leur proposer un bref questionnaire pour nous parler du passé de notre belle commune : le bourg, les villages, la campagne, les écoles ...

Le pas est moins alerte, mais la mémoire est encore fidèle.

A 90 ans, André Besson est une des figures incontournables de la commune.



- *En quelle année êtes-vous arrivé à Vebret?*
- En 1963, je venais de Trizac, je n'avais pas très envie de venir à Vebret, c'est surtout la femme qui voulait parce qu'il y avait l'école à côté.
- *Que faisiez-vous exactement?*
- J'étais un «petit paysan», au début j'avais 6-7 vaches puis j'ai fini avec une vingtaine de laitières. J'ai fait jusqu'à 100 000 litres par an. Mon cheptel était hétéroclite, j'avais des Salers, une Suisse, une Montbéliarde, une Normande, des Limousines, des Hollandaises. J'ai fait aussi de l'élevage pour la viande, ainsi que des veaux. J'ai même eu à la fin 3 culardes, j'ai fait un peu de sous avec elles.



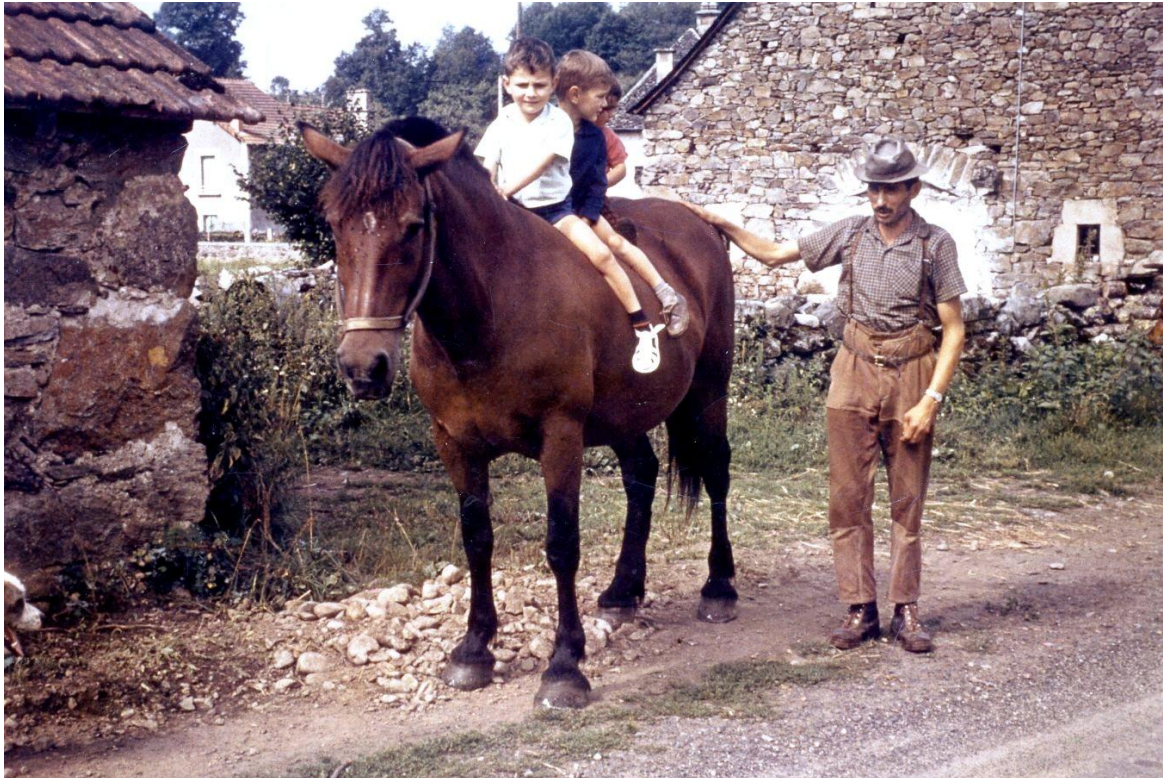
L'arrière de l'actuelle salle municipale avec une petite vacancière et sa fille Viviane

Et puis on aborde la séquence émotion :

- *Aviez-vous d'autres animaux?*
- Ah oui, j'avais une pouliche. Il n'en existe plus des comme ça, elle savait tout faire : elle tirait le char, elle retournait le champ, elle pouvait traîner des charges très lourdes. C'est même elle qui pour les enterrements tirait le corbillard.

Quand monsieur Besson parle de sa jument, on sent chez lui une profonde admiration et surtout une émotion non feinte.

- Quand on a acheté le tracteur, il a fallu la vendre. Tout le monde pleurait.
- *Comment s'appelait-elle?*
- Bibiche.



Yves, Gérard et Viviane sur le dos de Bibiche et papa Besson prêts pour une balade

- *Parlez-moi un peu du bourg à cette époque?*
- La vie y était bien plus trépidante que maintenant. Il y avait de nombreux commerces, plusieurs cafés à partir du pont jusqu'à celui de la mère Chavinier. On trouvait 2 boulangeries, une au pont et une au bourg, une épicerie, puis une boucherie, un bureau de poste, un important marchand de bestiaux et une belle forge avec un impressionnant soufflet.
- *OK, c'est elle qui a donc donné son nom à la place du bourg.*
- Ah oui, une sacrée forge, qui était tenue par monsieur Verdier, le maire de l'époque. Cela attirait beaucoup de monde, il y avait parfois 5 ou 6 chevaux attachés aux différents anneaux que l'on trouvait sur la place (certains anneaux sont encore là).

Comme beaucoup de ceux qui ont connu cette époque, on sent dans les mots de monsieur Besson beaucoup de nostalgie.

- C'était mieux avant, il y avait de la vie dans le bourg !.....

*Michel Escudier.*

# JEUX

## Mots croisés grille n°47 (de C. & D. Letemplier (Solution dans le prochain bulletin))

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### **Horizontal :**

- I – Vers le village des lépreux.
- II – Se propageai à partir d'un cœur.
- III – Suivent radio, télé ou auto – Devant la matière.
- IV – Groupe associatif du sport de plein air – La Russie, selon le code des aéroports – Volcan japonais.
- V – Libérait les fidèles – Moustique métallique vrombissant.
- VI – Relever quand on a beaucoup à gérer.
- VII – Saint-Pierre-et-Miquelon selon le code des aéroports – Se regrouper entre individus en est un.
- VIII – Oxymore très utilisé pour des sauces de la cuisine chinoise.
- IX – Plus qu'immense.
- X – Etendue sableuse – Premier au tiercé – Espion ambigu.

### **Vertical :**

- 1 – Situé à la fin de l'actuelle Piste Verte, il donnait le choix d'aller à Neussargues ou à Mauriac.
- 2 – Le but du jardinier et du trader.
- 3 – Courantes aux vide-greniers – Amusant dans tous les sens.
- 4 – Groupe de black métal mélodique américain – Albi s'y reflète.
- 5 – De l'autre côté du rideau de fer – Raccourcit.
- 6 – Accent de l'Hérault – Noir ou rose et blanc au printemps.
- 7 – Les voyelles mêlées de l'oiseau – Pas à nous.
- 8 – Symbole de pureté – Discours ampoulé et long.
- 9 – Première mi-temps – Rengaine.
- 10 – Toujours très attendus, même pourris ou brûlants – Utile pour des trous de mémoire.
- 11 – Potage – Précise la matière.

<b>Grille 47</b>									<u>Solution de la grille sudoku 46 du bulletin précédent</u>								
		3	9				7		2	7	1	3	8	6	4	5	9
	7			5					8	5	9	1	4	2	7	3	6
1		5	7		3	9			4	6	3	5	7	9	2	1	8
	5			6		1			3	2	4	8	5	7	9	6	1
7		2	5		9				1	9	5	4	6	3	8	2	7
	3			1		5	9		7	8	6	2	9	1	3	4	5
5	6	1			2	8			6	1	8	7	3	4	5	9	2
	2		4	9					5	4	2	9	1	8	6	7	3
		4				7	2		9	3	7	6	2	5	1	8	4

**Solution Mots croisés grille n°46**

**Vertical :**

- 1 – Commune la plus à l’est de notre communauté de communes.
- 2 – Mère de tous les vices ?
- 3 – Leurs indices sont surveillés en été – Partie intégrante des os – Scruté par les actionnaires
- 4 – Terme peu souhaitable pour des poètes.
- 5 – Renouvelle quand il est devant – montre qu’elle apprécie.
- 6 – Période géologique – Personnage de Spielberg – Titre d’Elton John
- 7 – Citronnelle – Nom actuel du RPR
- 8 – Mouille Périgueux – Annonce la fin
- 9 – Tels les hauts sommets.
- 10 – En argot, défaut de portugaises.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	O	U	R	N	E	M	I	R	E
II	R	I	V	I	E	R	E	S		N
III	E	S		M	O	E	L	L	E	S
IV	M	I	C	A			I	E	N	A
V	O	V	A	I	R	E	S		N	B
VI	U	E		L	I	T	S		E	L
VII	I	T		L	A		E	R	I	E
VIII	L	E	C	O	N	S		A	G	E
IX	L		A	N	T	I	L	L	E	S
X	E	X		S	E	R	R	E	S	

**Horizontal :**

- I – De Pierrefitte (19) ou d’Anjony (15) ?
- II – Le Soulou et le Violon par exemple.
- III – Devant la matière – Elles sont jaunes ou rouges dans les os.
- IV – Souvent associé au schiste – Pont parisien ou bataille.
- V – Paniers d’œufs – Ajout.

- VI – Bien plus que ses 12 étoiles – Etaient clos en Bretagne mais aussi en Auvergne – Article d’importation.
- VII – Au début de l’itinéraire – Base d’accord – Etendue nord-américaine.
- VIII – Données par des maîtres – De pierre, de fer ou bête.
- IX – La France au soleil.
- X – Est rarement à la noce – Village sous un plateau basaltique

## Balades familiales sur la commune

La Communauté de Communes Sumène entretient de nombreux **sentiers de promenades** dont certains situés sur la commune.

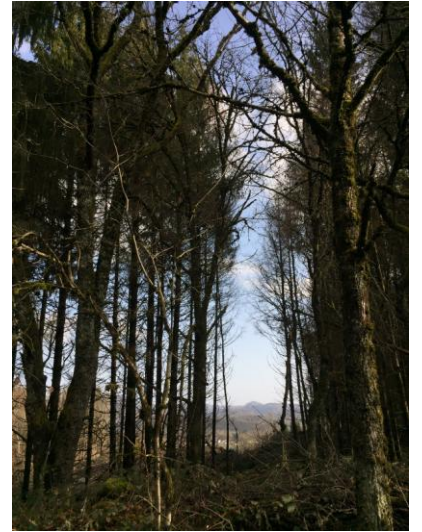
Photos prises sur le plus facile d'entre eux, **La boucle des Affurailles**.



*Environ 200m après avoir traversé l'ancienne voie ferrée, prendre le sentier herbeux sur la droite qui chemine en lisère de bois et rejoint la route*



*Le banc à l'entrée de la forêt*



*Avant la coupe des arbres*



Page suivante, un descriptif du circuit parmi ceux proposés à l'adresse :

[https://www.tourisme-sumene-artense.com/rando-pied-haut-cantal\\_fr.html](https://www.tourisme-sumene-artense.com/rando-pied-haut-cantal_fr.html)



*Salamandre sur le chemin après le bois direction Davagon-Verchalles*



*Un nouveau panorama s'est dégagé*

# PR 12 La boucle des Affurailles

VEBRET



PDIPR

6,5 km  
1 h 50  
Bleu  
Dénivelé : 120 m



Les hauts de Verchalles

**D** A Cheyssac, au parking faisant face à la station service, prendre la D3 en direction de Bort-les-Orgues.

**1** Environ 200 m après avoir traversé l'ancienne voie ferrée, prendre le sentier herbeux sur la droite qui chemine en lisière de bois et rejoint la route.

**2** Quitter la voie goudronnée au niveau de l'aire de pique-nique aménagée (bancs) en empruntant à gauche une large piste. Le circuit monte en forêt ; au carrefour suivant, continuer légèrement sur la droite (attention, vous longez les hauts de la carrière  $\triangle$ ).

**3** Au sommet, suivre la piste principale à droite.

**4** A la sortie du bois, la piste devient plus confortable (vue sur le plateau basaltique de Chastel Marlhac). Poursuivre tout droit pour rejoindre le hameau de Verchalles.

**5** S'engager à gauche sur la route, passer le gîte et descendre jusqu'à l'ancienne voie ferrée. Obliquer de suite à gauche sur un large chemin rural qui débouche sur la D3 à l'entrée de Cheyssac.

## Village disparu

En bordure du sentier  $\star$ , il subsiste encore quelques traces d'un hameau aujourd'hui disparu que l'on nomme La Furale. La tradition orale nous rapporte que ce dernier fut un village de Lépreux auxquels les habitants de Verchalles et Saint Thomas venaient apporter de la nourriture.

Il semble qu'il fut détruit lors de la grande épidémie de peste du XIV<sup>ème</sup> siècle, on dit même qu'il fut incendié, habitants compris.

Attention, le tracé du circuit est susceptible d'évoluer entre les points 2 et 4.

Extrait du livret « Les chemins de Sumène Artense » édité par  
l'Office de tourisme de Sumène-Artense